



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL (AMII)

La présente publication fait suite au PV n°01-21, 01-23, 01-22, et 01-24/DNCMP/DGR/2020 du **09 janvier 2020** de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics autorisant les « bon à lancer ».

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics au titre de l'exercice 2020, le Ministère de l'eau et des Mines lance à compter du **12 Février 2020**, des Avis à Manifestation d'Intérêt Internationaux (AIMI) pour la présélection de cabinets en vue de la réalisation d'études ainsi qu'il suit :

- 1- Présélection de cabinets pour la réalisation des études techniques détaillées (APD+DAO) du projet d'alimentation en eau potable des localités de Karimama, Kalalé, Coby, Gogounou, Ouinh, Kpomassè et Zè (7 villes non couvertes par la SONEB) ;
- 2- Présélection de cabinets pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire, hydrogéologique et géophysique et d'avant-projet détaillé du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des localités de Kèrou, Kouandè, Matéri, Péhunco, Toucoutouna, Ouaké, Copargo, Natitingou et leurs environs ;
- 3- Présélection de cabinets pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire, hydrogéologique et géophysique et d'avant-projet détaillé du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Lokossa, Athiéme, Houéyogbé, Bopa, Comè et Grand-Popo, Klouékannmey, Toviklin, Lalo et leurs environs ;
- 4- Présélection de cabinets pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire, hydrogéologique et géophysique et d'avant-projet détaillé du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des localités d'Allada, Glo-Djigbé, Ouidah, So-Ava, Toffo, Tori-Bossito, Adjohoun, Bonou, Dangbo, Akpro-Misséréké, Avrankou, Ifangni, Pobè, Adja-Ouèrè, Kétou, Kandi, Malanville, Ségbana, N'dali, Pèrèrè, Sinendé et leurs environs.

Les candidats intéressés par un ou l'autre des avis peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et des Mines sis au 6^{ème} étage du Ministère de l'Eau et des Mines, Immeuble LOKO Cadjèhoun, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics, **Téléphone 00 229 96 21 24 90**, email cidohou@gouv.bj à compter du **12/02/2020** et prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 12 heures 30 mn, les matins et de 15 heures à 18 heures 30 mn les après-midi. Ils peuvent également l'obtenir à la même adresse.

Les informations détaillées sur la qualification des consultants sont disponibles sur le site de l'UEMOA à compter du 12 février 2020 d'une part et sur le SIGMAP BÉNIN à l'adresse : www.marches-publics.bj

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies avec la mention « à remplir intitulé n°1 ou 2 ou 3 ou 4 » « à n'ouvrir qu'en séance » à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés publics du Ministère de l'Eau et des Mines sis au 6^{ème} étage du Ministère de l'Eau et des Mines, Immeuble LOKO Cadjèhoun, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le **24/02/2020 20h à 9 heures 30 minutes** précise, heure locale pour l'avis n°1 ; le **25/02/2020 à 9 heures 30 minutes** précise, heure locale pour l'avis n°2 ; le **26/02/2020 à 9 heures 30 minutes** précise, heure locale pour l'avis n°3 et le **27/02/2020 à 9 heures 30 minutes** précise, heure locale pour l'avis n°4.

Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retour aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.